



Association « Vivre l'île 12 sur 12 »

PPRL ile de Noirmoutier / Enquête publique – Déposition : annexe

2/7

La Clère

Par ses nombreux points bas dans sa ligne de crête, par les nombreuses zones creuses dans la dune immédiatement derrière la crête, par sa largeur très réduite en de nombreux endroits sur l'ensemble de son linéaire, par une érosion importante juste avant la zone urbanisée vers le Vieil, la dune de la Clère mérite une bande de précaution continue, entre les deux zones déjà urbanisées (Voir photos). Cette bande de précaution existait correctement dans la PPRL de 2012, elle est largement amputée dans celui de 2015.

Qu'en est-il ?

Cf. « Cahiers nantais, 2013-1

La vulnérabilité du bâti face au risque de submersion marine : premiers essais de quantification sur l'île de Noirmoutier (Vendée)

Elie CHEVILLOT-MIOT -Géographe, étudiante en Master 2 de Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes, Université de Nantes, Elie.Chevillot@gmail.com

Axel CREACH et Denis MERCIER - Géographes, Université de Nantes, Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS - Axel.Creach@univ-nantes.fr - Denis.Mercier@univ-nantes.fr

Résumé

L'île de Noirmoutier possède les deux-tiers de son territoire sous le niveau moyen des pleines mers de vives eaux, soit 2,40 m NGF terrestre au port de l'Herbaudière. Elle est donc potentiellement vulnérable face au risque de submersion marine, malgré ses protections naturelles dunaires sur la façade ouest et anthropiques avec les digues sur la façade est. Afin de mieux appréhender le risque de submersion, il est préalablement utile de quantifier le bâti 1 potentiellement submersible par un événement tempétueux entraînant une submersion conséquente de l'île, et ainsi réaliser un inventaire exhaustif des biens menacés. L'étude réalisée révèle les quartiers hypothétiquement vulnérables sur les quatre communes de l'île et a été réalisée en utilisant la méthode « statique » de superposition de la topographie haute résolution et d'un niveau marin de référence.

L'île compte 10 716 bâtis en zone inondable pour une cote de 4,20 m NGF soit 47 %, dont 6 582 bâtis (29 %) susceptibles d'être inondés par des hauteurs d'eau supérieures à un mètre. Pour la cote de 4,80 m NGF en raison de l'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2100, ce total se porte à 13 287 soit 58 %, dont 9 436 avec plus d'un mètre d'inondation potentielle (42%).

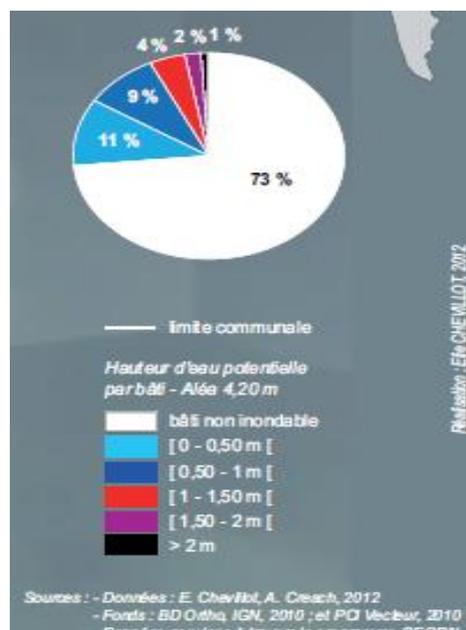
Introduction

Nous avons choisi un extrait d'une étude récente en guise d'introduction.

On peut remarquer sur la carte de la page suivante :

- La vulnérabilité du bâti immédiatement en arrière de la dune à quelques exceptions près y compris le long du chemin des Oiseaux à la Clère, zone comprise entre les Roussières et les Prés Patouillards (« La grande Lande » sur cette carte).
- La grande quantité de bâtis en zone rouge et surtout en zone violette aux Prés Patouillards.
- Ce qui confirme la grande vulnérabilité des Prés Patouillards où l'immobilier le plus récent (au sud) est classé à haut risque. Un projet immobilier est cependant en cours à cet endroit.

- Le lien entre les deux bassins est bien visible (en bleu) le long de l'allée de la Clère et de l'allée Pierre l'Hermitte. L'exutoire principal pour les deux zones étant la pompe électrique des Roussières.
- Seules, les habitations situées sur le haut de la dune échappent à un zonage « inondable » bien qu'elles puissent être sujettes à des franchissements et chocs mécaniques (nécessité d'une bande de précaution).
- Toutes les habitations de chaque côté des allées de la Clère et de Pierre l'Hermitte sont zonées à risque.



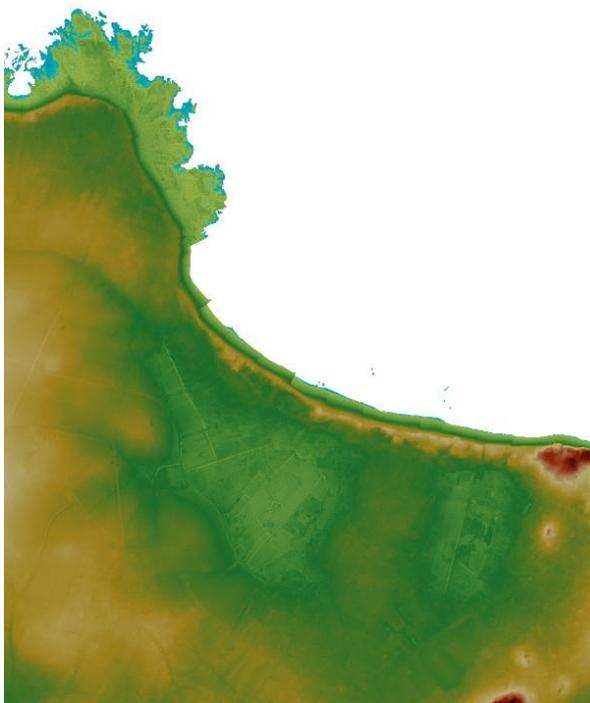
Source : Cahiers nantais, 2013-1

La vulnérabilité du bâti face au risque de submersion marine : premiers essais de quantification sur l'île de Noirmoutier (Vendée)



Carte de Claude Masse – 1705

Cette remarquable carte ancienne montre bien la minceur de la dune ainsi que l'absence de toute habitation ou de toute construction en dehors du moulin de la Lande et d'une habitation unique attenante. Un réseau dense de fossés (y compris le canal du Vieil et les grands fossés des prés Patouillards toujours existants) drainent tant bien que mal cette grande zone humide. L'évacuation à la mer étant assuré par le « canal » du Vieil sur la plage de mardi-gras, pourvu d'écluse et de portes assurant la sécurité de ces terres basses en éliminant une remontée possible des flots vers l'arrière.



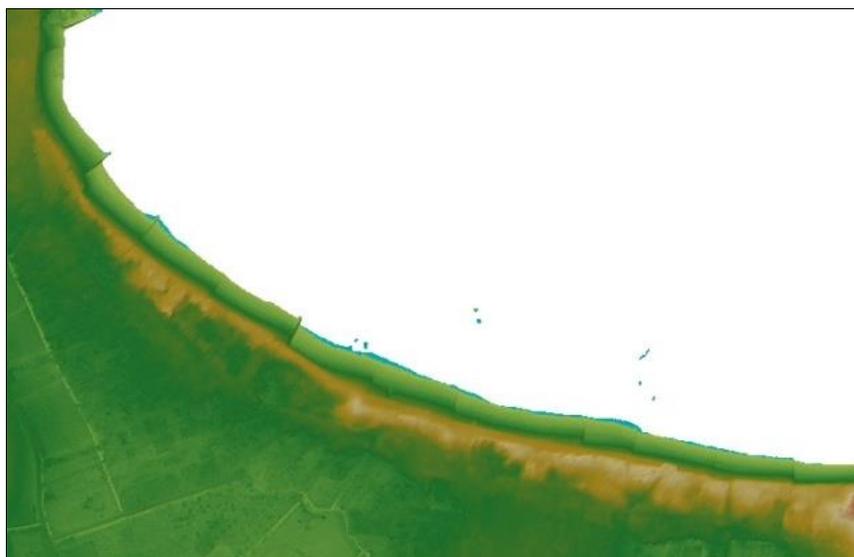
Les deux grands bassins des Roussières et des Prés Patouillards sont évidents sur cette carte Litto 3D. La liaison (réseau de pluvial) indispensable entre ces deux zones juste au sud de la dune est bien présente et correspond aux allées de la Clère et de Pierre l’Hermite. En effet, la sécurité de toute cette zone régulièrement inondée lors de pluies soutenues dépend d’abord de la pompe électrique des Roussières pour une limitation des dégâts bien que deux coëfs plus ou moins opérationnels existent sur la plage. Voir photos P1 – P2 –P3. En cas de franchissement ou submersion couplés à une panne électrique, l’évacuation de l’inondation serait fortement compromise et les dégâts provoqués par cette situation pourraient être considérables.



Les deux coëfs des Prés Patouillards sur la plage de la Clère. L'un deux est partiellement opérationnel, l'autre est totalement inopérant. Juin 2015 - P2 – P3

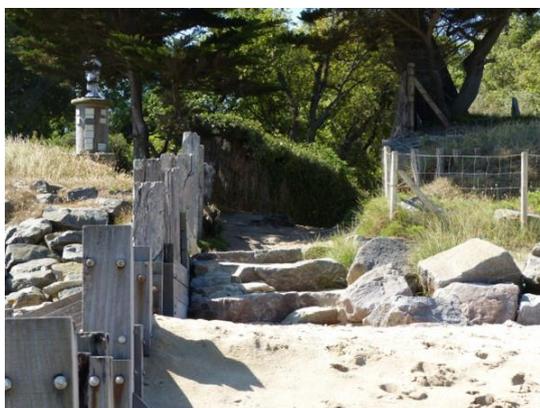
L'extrême étroitesse de la dune, de nombreuses coupures dans la dune perpendiculaires au rivage, ainsi que des creux, zones de faiblesses, ne laissent pas de place au hasard. Une bande de précaution couvrant au moins toute la dune devrait être observée. L'intégralité des deux zones humides concernées devrait être conservée comme bassin d'orage afin de protéger les constructions existantes.

La carte Litto3D suivante montre la fragilité de la dune sur tout le linéaire entre les deux extrémités déjà urbanisées. De nombreux points bas dans la ligne de crête, des zones de dune extrêmement étroites (quelques mètres) des zones de creux dans la dune sur son ensemble, bien visibles sur cette carte du terrain naturel imposent de revoir ce zonage pour le moins incomplet. Le mur de protection du moulin de la Lande en bordure de mer nécessite un entretien régulier important.



Dune de la Clère extrait carte Litto3D

Les photos ci-après décrivent justement l'extrême étroitesse de la dune. De nombreuses coupures dans la dune perpendiculaires au rivage, ainsi que des allées creuses, zones de faiblesses ne devraient pas être tolérées. Une bande de précaution plus contraignante devrait être observée.

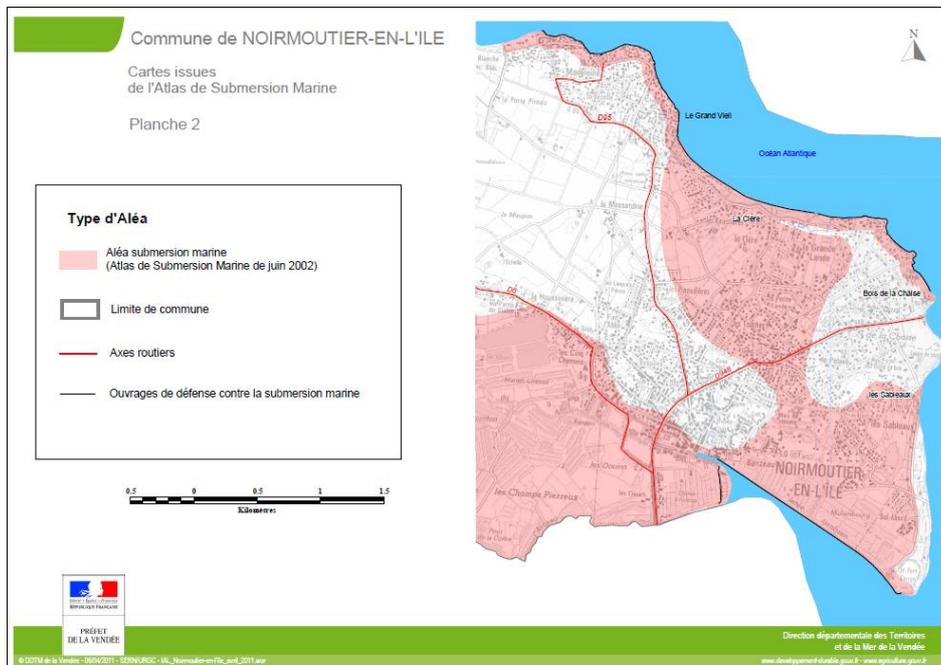




Cette dune située juste avant la zone urbanisée au nord (vers le Vieil) renforcée par un perré longitudinal et un perré en maçonnerie transversal, est sans aucun doute la zone la plus à risque de la plage de la Clère.

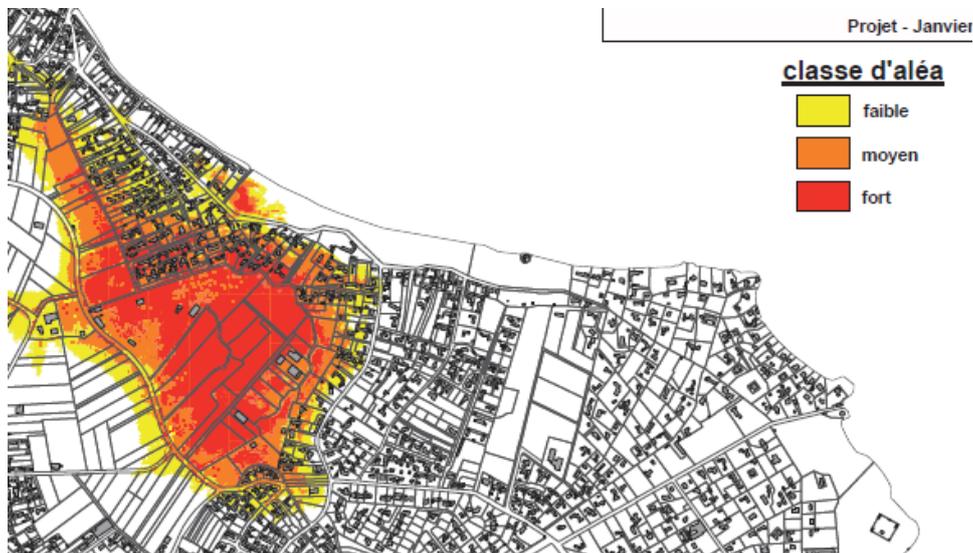
Erosion importante, dune étroite. Des études historiques parlent de l'existence possible de l'entrée d'un port romain à cet endroit ?

Une zone de précaution supérieure à 100 m devrait prévaloir. Une brèche à cet endroit serait catastrophique !



Carte DDTM de 2002 – Atlas des submersions marines.

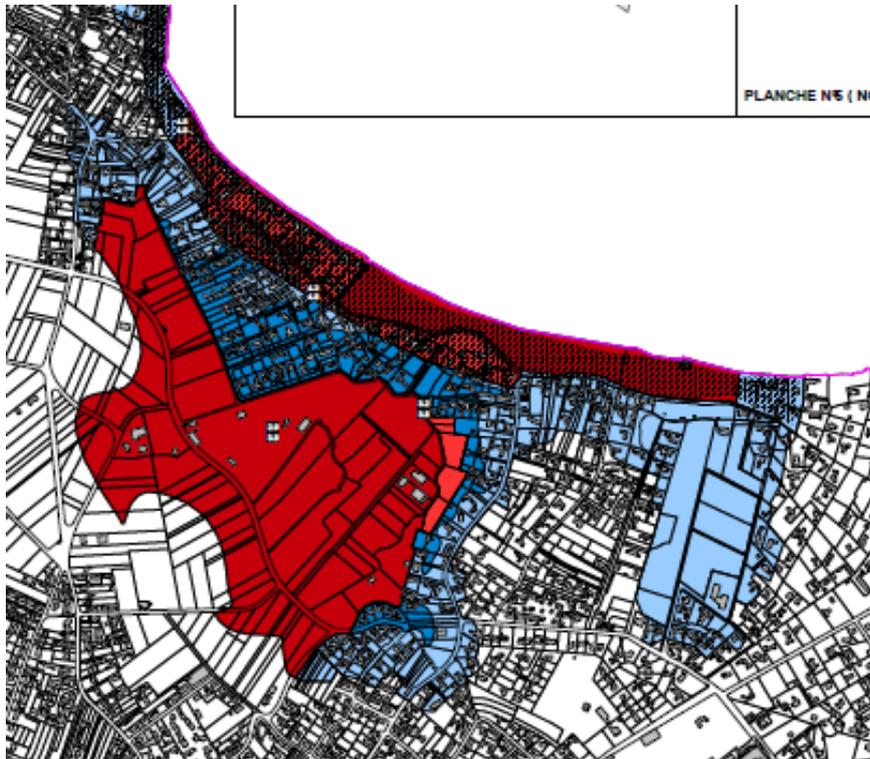
Cette carte éditée par la DDTM après les tempêtes de 1999 mais avant Xynthia reconnaît justement les grandes zones à risque au nord de l'Île. Malheureusement cette description « officielle » n'a pas suffi à restreindre les constructions nouvelles dans des zones en aléa submersion indiquées par cette carte (Cela inclus les Sableaux et le grand Müllembourg)



Carte d'aléa – concomitant 2015

Une seule zone à l'ouest de la dune, juste après la zone urbanisée est indiquée sur cette carte, la réalité est tout autre : en effet, cette carte d'aléa pose de nombreuses questions :

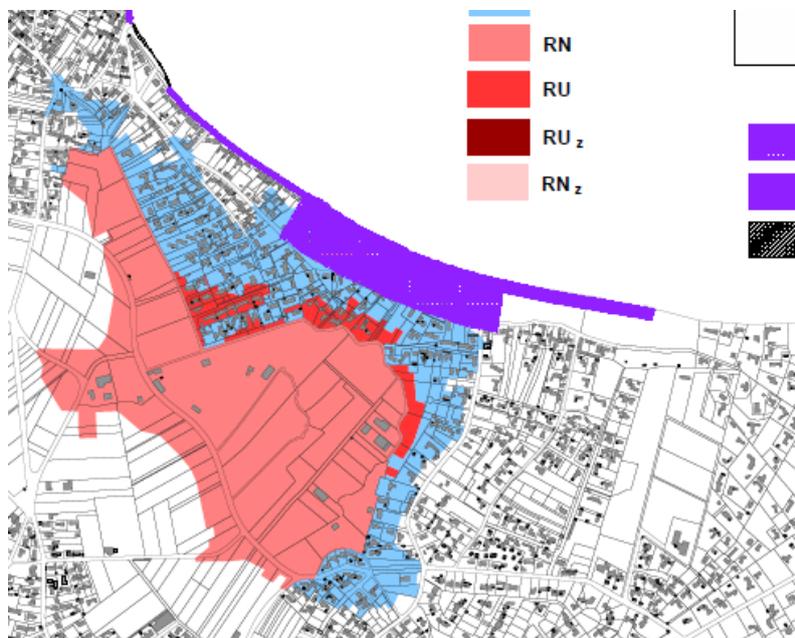
- En contradiction totale avec la carte de la DDTM, la zone des Prés Patouillards est totalement ignorée !
- En contradiction totale avec la carte de la page 2



Carte de zonage 2012

Cette carte est assez réaliste bien que le niveau de la zone des **Prés Patouillards** et son lien avec les **Roussières** soit mal apprécié.

La bande de précaution qui couvre presque la totalité de la dune est bien vue malgré une largeur insuffisante.



Carte de zonage 2015

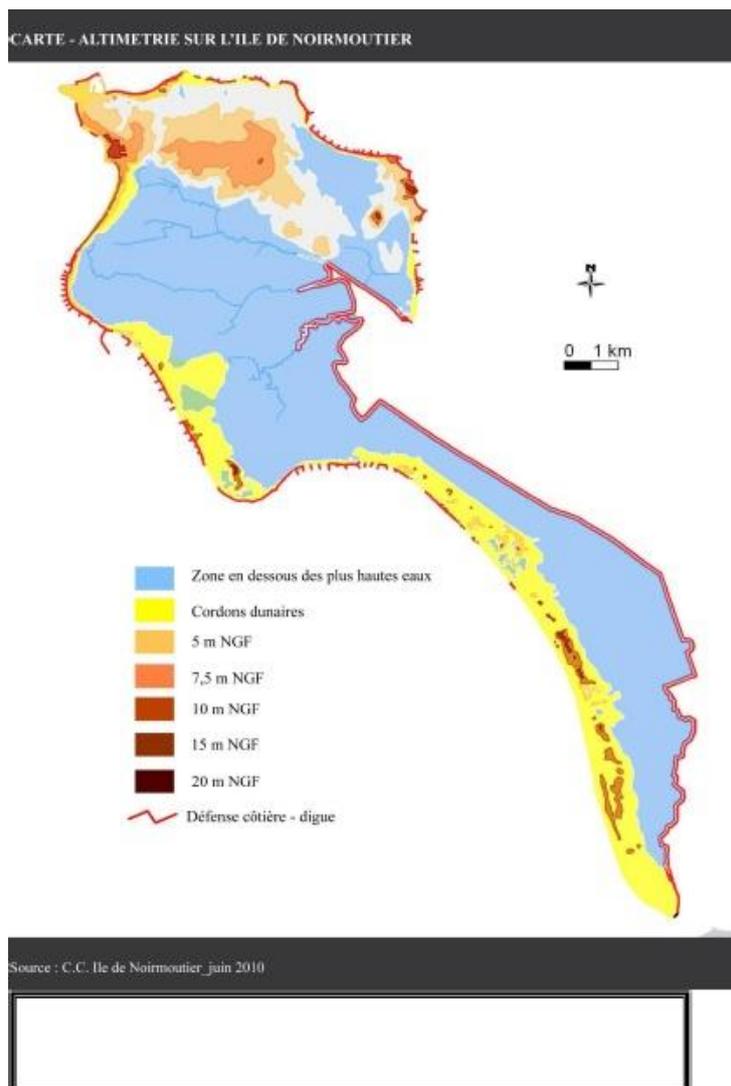
- Si la bande de précaution couvre la partie la plus étroite de la dune, son rétrécissement puis son absence brutale ne sont pas justifiés.
- L'ensemble de la zone des Prés Patouillards est curieusement indemne de tout zonage.
- Quelques zones rouges supplémentaires apparaissent cependant aux Roussières.

Les différences importantes entre les deux études à 3 ans d'intervalle exigent des explications.

Conclusion

On peut observer une nouvelle fois, une tentative de minimisation des problèmes liée à un refus de prendre en compte le changement climatique et la montée du niveau des océans. C'est un déni inconcevable de la part de responsables soucieux de la sécurité de leurs concitoyens.

De plus, si les particuliers devaient financer entièrement les coûts de protection ainsi que l'impact des ouvrages de défense de leurs habitations, on pourrait s'attendre à ce que la situation évolue vers une adaptation plus réaliste voire vers un recul qui devra immanquablement avoir lieu.



Carte altimétrique de l'île de Noirmoutier. Source CC Ile de Noirmoutier 2010.
Sans commentaire.

JL. Eugène (Administrateur Association 12 sur 12) - juin 2015